



**PRIX PAUL YUZYK**  
*pour le* **MULTICULTURALISME**



[cic.gc.ca/paulyuzyk](http://cic.gc.ca/paulyuzyk)

1-888-77MULTI / 1-888-776-8584



Citoyenneté et  
Immigration Canada

Citizenship and  
Immigration Canada

**Canada**

C&I-1041-09-09

# PRIX PAUL YUZYK *pour la*

## À PROPOS DU PRIX

Le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme commémore le patrimoine que nous a légué le regretté sénateur Yuzyk, pionnier de l'instauration du multiculturalisme comme l'une des caractéristiques fondamentales du patrimoine et de l'identité du Canada.

Le prix est remis à des citoyens de collectivités de partout au Canada qui se sont distingués par leurs contributions exceptionnelles au multiculturalisme et à la diversité. Il est décerné chaque année dans les catégories Ensemble des réalisations ou Réalisation exceptionnelle.

Le Prix pour l'ensemble des réalisations est décerné à une personne qui a fait preuve durant au moins dix ans d'un dévouement indéfectible à la promotion d'une société multiculturelle solide au Canada. Le Prix pour une réalisation exceptionnelle est décerné à une personne ou à un groupe qui a apporté une contribution significative au multiculturalisme canadien pour au moins un an au cours des cinq dernières années.

Le lauréat reçoit un certificat d'honneur signé par le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme et il lui incombera de nommer une organisation

# e MULTICULTURALISME

ou une association sans but lucratif, dûment enregistrée, qui recevra une subvention de 20 000 \$.

## MISE EN CANDIDATURE

Les candidats au Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme sont acceptés uniquement à la suite d'une mise en candidature. Pour proposer une candidature, le parrain doit soumettre un dossier de mise en candidature comprenant les éléments suivants :

- un formulaire de mise en candidature et de consentement;
- une description détaillée de la façon dont le candidat satisfait chaque élément du guide d'évaluation;
- des documents à l'appui (p. ex., des publications, des témoignages, des photographies, etc.);
- deux lettres d'appui;
- un curriculum vitæ à jour du candidat proposé.

Tous les dossiers de mise en candidature pour l'année en cours doivent avoir été postés au plus tard le 1<sup>er</sup> mars, le cachet de la poste faisant foi, pour être considérés :

Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme  
Citoyenneté et Immigration Canada  
365, avenue Laurier Ouest, 19<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

# PRIX PAUL YUZYK *pour le*

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, le candidat doit :

- être un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada;
- avoir au moins 18 ans;
- avoir démontré que ses contributions au multiculturalisme ont joué un rôle important au sein de sa collectivité;
- avoir fait preuve durant au moins dix ans d'un dévouement indéfectible à la promotion d'une société multiculturelle solide au Canada - en vue du Prix pour l'ensemble des réalisations;
- avoir apporté une contribution significative au multiculturalisme canadien pour au moins un an au cours des cinq dernières années - en vue du Prix pour une réalisation exceptionnelle;
- avoir fait preuve de leadership, de créativité, d'esprit de collaboration et de ténacité dans l'avancement du multiculturalisme;
- avoir établi des partenariats efficaces avec les secteurs public, privé et bénévole, les collectivités locales et/ou les gouvernements;
- avoir contribué à établir des ponts entre les communautés et avoir promu la compréhension interculturelle entre les Canadiens ainsi que l'égalité des chances pour tous les citoyens.

# MULTICULTURALISME

## ÉVALUATION

Les mises en candidature seront étudiées et évaluées selon le guide d'évaluation suivant :

- le candidat a préconisé des initiatives qui appuient les objectifs du Programme du multiculturalisme;
- le candidat a appuyé l'intégration économique, sociale et culturelle des nouveaux Canadiens et des communautés culturelles;
- le candidat a favorisé certains programmes, notamment un programme de mentorat, de bénévolat, de leadership et d'éducation civique auprès des jeunes à risque provenant de groupes culturels;
- le candidat a favorisé la compréhension interculturelle et les valeurs canadiennes au moyen d'initiatives communautaires visant à aborder les questions de l'exclusion sociale de certaines communautés culturelles et de la radicalisation;
- les efforts du candidat ont eu des répercussions positives sur sa communauté.

## AU SUJET DE PAUL YUZYK (1913-1986)



Né en 1913 près de Estevan, en Saskatchewan, de parents immigrants ukrainiens, Paul Yuzyk était enseignant, professeur, auteur et représentant communautaire, et il a rédigé de nombreux ouvrages sur l'immigration ukrainienne.

Le 4 février 1963, en raison de son excellente réputation comme historien et leader municipal, M. Yuzyk fut nommé au Sénat du Canada par le très honorable John Diefenbaker. Dans un discours au Sénat, M. Yuzyk a déclaré que le Canada est un pays multiculturel qui accueille les personnes de nombreuses cultures différentes et que ces personnes contribuent toutes à la société canadienne. M. Yuzyk était d'avis que le Canada pouvait réussir à bâtir un État solide en suivant les principes de la Confédération, du compromis et de « l'unité dans la diversité ».

# MULTICULTURALISME

## CONTACTEZ-NOUS

Pour obtenir des renseignements détaillés sur le Prix Paul Yuzyk pour le multiculturalisme, visitez notre site Web ou communiquez avec nous par téléphone ou courriel :

[www.cic.gc.ca/paulyuzyk](http://www.cic.gc.ca/paulyuzyk)

1-888-77MULTI / 1-888-776-8584

[prixpaulyuzykaward@cic.gc.ca](mailto:prixpaulyuzykaward@cic.gc.ca)



© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2009

N° de cat. Ci4-21/2009F-PDF

ISBN 978-1-100-92503-5